

Evaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Université de Liège

Comité des experts :

M. Martin PAQUET, président

M. Florent BEX, Mme Dorothea DE JAGER, M. Marcel MARTEL, M. Francis PROST,
Mme Sara SANTORO, M. Marc VANSCHEEUWIJCK, M. Eckhard WIRBELAUER, experts

8 juillet 2013

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 21, 22 et 23 novembre 2012 à l'Université de Liège pour évaluer les bacheliers en histoire et en histoire de l'art (orientation générale et musicologie) ainsi que les masters en histoire et en histoire de l'art (orientations générale, musicologie et archéométrie). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel académique et scientifique, les assistants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Créée le 25 septembre 1816 et installée en 1817, dans le prolongement du décret impérial du 17 mars 1808 organisant l'Université impériale et désignant Liège comme siège d'une Académie, l'Université de Liège (ULg) est une université publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle comprend huit facultés, une école et un institut. L'ULg est implantée sur trois campus en Belgique (deux sites à Liège, un à Gembloux, un à Arlon) et sur deux sites à l'étranger (France et Suisse).

Quatre filières ont été évaluées : Histoire ; Histoire de l'art et archéologie, orientation générale ; Histoire de l'art et archéologie, orientation Archéométrie ; et Histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie. Toutes quatre sont placées sous la responsabilité du département des Sciences historiques, au sein de la faculté de Philosophie et Lettres.

Le master en Histoire propose deux finalités : la finalité didactique et la finalité approfondie.

Le master en Histoire de l'art et archéologie est offert sous trois orientations : l'orientation générale (à finalité didactique, approfondie ou spécialisée en muséologie), l'orientation musicologie (finalité approfondie) et l'orientation archéométrie (finalité approfondie également).

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

- 1 En ce qui concerne l'ensemble des programmes d'études d'Histoire, d'Histoire de l'art et archéologie, de Musicologie et d'Archéométrie, le comité des experts constate une forte conception de l'université comme une institution ancrée dans le milieu liégeois, possédant une mission de transmission du haut savoir, où les notions de rigueur, d'esprit critique et de méthode font l'objet d'une valorisation certaine. Il souligne également la haute conscience, parmi le corps enseignant, des méthodes disciplinaires et pédagogiques pour lesquelles le département a opté. Le comité des experts apprécie aussi l'offre, au sein des programmes évalués, d'un ensemble de savoirs traditionnels de base. Enfin, le comité des experts relève l'existence de liens forts entre l'enseignement et la recherche. Il note que la recherche est conçue comme l'élément moteur pour la pédagogie et la structure de l'enseignement du département.
- 2 Le comité des experts souligne parmi les forces des programmes évalués l'encadrement disponible, à la demande des étudiants, ainsi que les bons contacts entre enseignants et étudiants. Il souligne également le fort engagement personnel des enseignants dans la didactique et dans le suivi des étudiants.

Recommandation : le comité des experts recommande d'envisager des modalités d'encadrement qui relèveraient d'autres instances que celles des enseignants – de type conseiller aux études, ou tutorat par des étudiants plus avancés ou des anciens, par exemple. Ces modalités auraient pour objectifs de faciliter l'intégration et la réussite des étudiants.

Droit de réponse de l'établissement

- 3 Le comité des experts apprécie le développement de cours en ligne, grâce à l'usage potentiel de la plateforme *eCampus*.
- 4 Le comité des experts constate l'assise solide des connaissances visées par le programme, ainsi que l'aspect polyvalent de la formation dans les programmes de bachelier.
- 5 Il remarque l'effort consenti par différentes instances afin de proposer des solutions face à certaines difficultés (qu'elles soient liées aux relations avec des partenaires extérieurs dans le cadre des stages, d'ordre méthodologique pour le soutien à la rédaction de textes écrits, ou d'ordre pédagogique pour assurer un suivi aux évaluations des étudiants).

b. Pour le bachelier et le master en Histoire

- 6 Le comité des experts note la rigueur du programme ainsi que l'importance qu'il accorde à la maîtrise d'outils développant un esprit critique. La complémentarité entre les cours théoriques et les cours d'exercices permettent l'apprentissage de cet esprit critique. Le comité des experts note également l'accent mis sur le travail sur documents.
- 7 Le comité des experts constate que les stages de la finalité didactique sont bien encadrés.
- 8 Il pointe parmi les forces du programme le projet développé dans le secteur des archives sous la forme d'un module comprenant les composantes historique, juridique, informatique et numérique de la discipline. Ce projet lui apparaît très important, vu ses débouchés en termes d'emploi.

Recommandation : le comité des experts estime que ce projet est à soutenir, notamment en ce qui concerne la gestion des documents numériques.

- 9 Le comité des experts souligne la cohérence du programme, construit autour des missions de recherche et d'ancrage local. L'un des points forts est de former au « métier » d'historien au sens noble du terme : soit un métier possédant et valorisant un ensemble de normes et de pratiques, dont la visée est ultimement la connaissance du passé.

c. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)

- 10 Le comité des experts relève la grande diversité de contenus, de méthodes disciplinaires et pédagogiques, de modes d'évaluation et des types d'approches dans les enseignements.
- 11 Il constate également l'ouverture à la remise en question de nombreux éléments à l'intérieur des programmes. Cette remise en question se manifeste par l'ouverture à d'éventuelles futures majeures/mineures, à la didactique, par une ouverture naissante à la professionnalisation, par les discussions tenues au sein de l'équipe pédagogique, etc.
- 12 Le comité des experts signale l'importance accordée au sein du programme à la formation de base, ce qui permet une diversité de choix en master et une souplesse accrue dans le monde du travail.
- 13 Le comité des experts relève aussi les parcours offerts en muséologie et en archéométrie, qui sont des spécificités au département des Sciences historiques de l'Université de Liège et qui ne sont pas offerts dans les autres établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- 14 Le comité des experts constate que le bachelier est considéré comme une entité indépendante du cursus. Ce faisant, la formation au bachelier peut constituer une fin en soi dans le parcours de l'étudiant, et non pas seulement une propédeutique au master.
- 15 Le comité des experts souligne parmi les forces la mise à disposition, au sein même de la faculté, d'outils pédagogiques au service de l'apprentissage, à l'instar du musée de la préhistoire, du musée en plein air du Sart-Tilman et des collections artistiques qui sont disponibles sur le campus.
- 16 Le comité des experts remarque que des stages sont offerts dès la première année de bachelier. Ces derniers s'avèrent utiles pour la formation en histoire de l'art et archéologie. En archéologie par exemple, le contact avec la pratique du terrain se fait très tôt : cette pratique est déterminante pour confirmer l'orientation des étudiants. Le comité des experts relève aussi la volonté de renforcer, dans le bachelier, le secteur de l'archéologie de terrain, notamment avec l'archéologie préventive.
- 17 Le comité des experts constate le bon ancrage de la finalité muséologique dans la société et les institutions. Cet ancrage se manifeste aussi par une ouverture interdisciplinaire. Il s'exprime entre autre dans les domaines du tourisme et de la médiation culturelle.

d. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

- 18 Le comité des experts souligne parmi les forces du programme de musicologie l'insertion de celui-ci dans un socle solide d'histoire de l'art et d'archéologie.
- 19 Le comité des experts constate l'existence d'une collaboration avec le Conservatoire de Liège pour la formation pratique.

- 20 Le comité des experts apprécie également le projet stratégique, clair et prometteur, de construire un master interuniversitaire en musicologie. Ce projet traduit la volonté de promouvoir une vision transparente, complémentaire et fédérative (« win win ») des trois universités partenaires.
- 21 Le comité des experts souligne enfin la qualité excellente des syllabus de musicologie.

e. Pour le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation archéométrie)

- 22 Le comité des experts relève parmi les forces l'interdisciplinarité à l'œuvre au sein de ce programme.
- 23 Il souligne le caractère spécifique et unique de la formation organisée dans une perspective humaniste, inscrite dans une faculté de Philosophie et Lettres. Ce faisant, la formation reste donc bien une formation humaniste, avec une forte coloration scientifique, ce qui est unique en Europe.
- 24 Le comité des experts constate avec satisfaction la participation des étudiants à la vie scientifique, notamment par le biais de colloques.
- 25 Le comité des experts relève également l'existence de collaborations avec des musées et des institutions étrangères, entre autres celles du Laboratoire d'excellence (Labex) Sciences archéologiques à Bordeaux et du Centre d'études médiévales Saint-Germain à Auxerre.
- 26 Enfin, le comité des experts considère ce programme comme une vitrine internationalement reconnue dans le domaine de la dendrochronologie, ce qui lui permet de fédérer la formation en archéométrie et de lui donner un écho transfrontalier.

Recommandation : le comité des experts recommande de mieux encore faire connaître cette spécialisation et de la valoriser à l'intérieur de la faculté de Philosophie et Lettres.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

- 1 Le comité des experts constate le peu de stimulation à l'apprentissage des langues au cours de la formation.

Recommandations : le comité des experts propose d'établir une formule pédagogique variée, qui comprendrait une forme de parcours intégré, tout au long du programme, pour l'acquisition de compétences en langues vivantes (et pas seulement en traduction de textes). Cette formule pourrait s'accompagner de mesures complémentaires, de type :

- *le développement d'éventuels partenariats pour l'acquisition de compétences en d'autres langues;*
 - *la promotion, auprès des étudiants, de l'existence des programmes Erasmus et CREPUQ;*
 - *l'exploitation de l'appartenance à la « Grande Région », notamment en participant à l'échange d'enseignants et d'étudiants, ainsi qu'en prestant des séminaires communs.*
- 2 Si la pratique de la recherche est une des bases pour la pédagogie, le comité des experts considère, en revanche, que l'ouverture à la professionnalisation est, à l'heure actuelle, trop peu visible au sein des programmes. Ainsi, le comité des experts déplore que l'agrégation à travers la finalité didactique ne soit pas considérée en soi comme un parcours, mais comme un pis-aller.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Il déplore également que le seul débouché envisagé pour les masters soit la réalisation d'un autre master (à finalité didactique), d'un master complémentaire ou d'un doctorat. Néanmoins, le comité prend note que la finalité spécialisée en muséologie, l'archéologie de fouille ainsi que la formation des futurs antiquaires accordent une ouverture à la professionnalisation.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il serait opportun d'établir un système progressif d'ouverture à la professionnalisation des programmes, en deux temps : en passant préalablement par une plus grande sensibilisation aux aspects professionnalisants, puis par une ouverture à la pratique professionnelle par le biais d'exercices et d'activités professionnalisants.

A ce titre, le système de mineures envisagé dans les prochaines années par la faculté peut être utile pour ouvrir à certaines disciplines appréciées du monde de l'emploi (par exemple, l'économie ou la gestion des ressources humaines) et/ou à certaines thématiques (par exemple, dans le secteur de l'archéologie préventive).

Droit de réponse de l'établissement

- 3 Le comité des experts constate que le taux d'échec et d'abandon en première année de bachelier ne semble pas être perçu comme un problème par le corps enseignant.

Droit de réponse de l'établissement

Recommandation : le comité des experts propose d'analyser les causes de ces échecs et abandons pour prendre les mesures nécessaires. Dans cette analyse, la disponibilité de syllabus doit être un point d'attention.

- 4 Le comité des experts constate un décalage entre la perception des enseignants relative aux débouchés réels des diplômés, et celle des anciens étudiants.

Recommandation : le comité des experts suggère de développer une étude sur les débouchés réels occupés par les anciens étudiants et d'actualiser l'information à ce sujet dans les documents explicatifs des programmes. Cette étude pourrait, par exemple, être réalisée en collaboration avec la cellule Emploi de l'ULg. Cette étude doit être menée au niveau des départements et ne saurait être délaissée au niveau de l'Université : seuls les départements impliqués par le devenir de leurs propres étudiants sont à même de suivre leurs traces et de colliger les informations concrètes susceptibles d'apporter de précieux éclairages sur leurs débouchés professionnels.

- 5 Concernant la finalité didactique des masters (ainsi que l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur), le comité des experts note que certains outils pratiques ne font pas l'objet d'un approfondissement, notamment en matière d'expérience pratique en classe et dans la gestion des groupes ainsi que les approches didactiques relatives à l'interculturalité et à la dyslexie.

Droit de réponse de l'établissement

Recommandation : pour renforcer la part de la didactique au sein des programmes, le comité des experts recommande d'envisager l'introduction de mineures en pédagogie appliquée au sein des programmes.

b. Pour le bachelier et le master en Histoire

- 6 Le comité des experts constate que la perpétuation des traditions historiques, telle qu'elle est pratiquée, repose sur des comportements défensifs sur le plan pédagogique et de la construction du programme. En effet, tel que le relève le comité des experts, les enseignants d'Histoire se targuent d'être tout spécialement attachés à la tradition de la critique historique telle que l'a définie le XIX^e siècle. Cette tradition méthodologique ne soulèverait en soi aucune remarque particulière si elle ne conduisait pas à

se dispenser de salutaires remises en cause dans sa transmission aux étudiants et d'une nécessaire ouverture sur les autres approches de l'Histoire. Aussi, ce sens des traditions pourrait être beaucoup plus efficace et de plus grande portée s'il reposait sur une actualisation des pratiques de l'histoire et des savoirs.

Droit de réponse de l'établissement

Recommandations :

- *Toujours en misant sur la tradition forte de l'Université, le comité des experts suggère de développer une vision plus interdisciplinaire pour ouvrir l'histoire à d'autres disciplines. Le développement de cette nouvelle vision pourrait être poursuivi, à l'intérieur – en pensant entre autres les enseignements des sciences de l'antiquité de première année du bachelier comme des « classics » – ou à l'extérieur de la faculté de Philosophie et Lettres.*
- *Le comité des experts propose également de développer l'aspect consacré à l'histoire contemporaine et à l'environnement actuel, à l'instar d'une plus grande ouverture sur l'histoire du monde, sur l'histoire globale, voire sur certaines régions de la planète, ainsi que, par exemple, sur les thématiques relatives à l'histoire de l'environnement, de la mondialisation, des migrations, etc.*

Droit de réponse de l'établissement

- *Le comité des experts considère également qu'il serait judicieux de profiter de l'occasion des mineures pour élargir les horizons dans des disciplines complémentaires. Cet élargissement renforcerait les compétences pluridisciplinaires des diplômés, compétences qui sont valorisables dans un secteur socio-professionnel et plus ancrées dans la société.*

Droit de réponse de l'établissement

- *Enfin, le comité des experts recommande de lancer une réflexion sur la multiplication des spécialités, en s'ouvrant aux domaines d'autres facultés ainsi qu'à d'autres cultures (dont la culture germanophone). Cette réflexion pourrait permettre d'élaguer des enseignements redondants ou de concevoir des éléments chronologiques et culturels sous l'égide de thématiques.*

Droit de réponse de l'établissement

- 7 Le comité des experts constate que l'ancrage local des programmes – qui est l'une des forces soulignées ci-avant – peut également freiner l'ouverture internationale des programmes. Du constat du comité, cela entraîne des lacunes dans les programmes, notamment en ce qui concerne l'ouverture à la professionnalisation – autre que celle offerte par la didactique et l'archivistique –, l'accès aux ressources documentaires extérieures à la région liégeoise et l'enseignement de l'histoire des aires géohistoriques autres que celles de l'Europe de l'ouest.

Droit de réponse de l'établissement

Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir sur le potentiel et les limites de l'ancrage liégeois en ce qui relève de l'ouverture internationale des programmes.

- 8 Le comité des experts regrette l'absence de réels stages en archivistique dans la finalité approfondie du master en Histoire. Ces stages en milieu de pratique sont indispensables pour une formation complète dans cette discipline.

Recommandation : le comité des experts suggère de concevoir un programme de stages en milieu de pratique, stages qui s'inscriront dans le prolongement de la formation théorique offerte par la finalité approfondie au master.

c. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)

- 9 Le comité des experts constate que le programme fait preuve d'une faible lisibilité : les programmes sont définis peu clairement et s'appuient peu sur une définition collégiale des finalités.

Recommandation : le comité des experts suggère de renforcer la cohérence pédagogique sur l'ensemble de la formation pour lutter contre la fragmentation, le manque de coordination entre disciplines du programme d'Histoire de l'art et archéologie et les autres filières. Il semble par ailleurs impératif que la formation archéologique trouve des échos structurels avec les programmes d'Histoire.

- 10 Le comité des experts déplore le peu d'ouverture à la pratique de la vulgarisation et de la communication de l'art vers un grand public, vulgarisation et communication qui sont pourtant les compétences sollicitées dans des secteurs recrutant des diplômés.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Recommandation : le comité des experts propose d'accélérer une politique d'ouverture en la matière, autour de priorités à déterminer.

- 11 Le comité des experts relève quelques lacunes de formation aux nouvelles technologies, entre autres les systèmes informatiques géographiques [SIG] et la reconstitution 3D.

Recommandation : le comité des experts propose de renforcer l'utilisation des nouvelles technologies au sein des cours dédiés aux disciplines cadres.

- 12 Le comité des experts signale un faible rapport avec certains secteurs de la conservation du patrimoine, particulièrement en matière de restauration.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 13 Le comité des experts note le manque d'une politique d'intégration interuniversitaire pour résoudre certains manques d'enseignement, notamment en histoire de l'art contemporain et en muséologie.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Recommandation : le comité des experts suggère de favoriser des collaborations interuniversitaires, dans et en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- 14 Le comité des experts regrette le nombre limité de matières optionnelles à pouvoir choisir au sein d'une spécialisation et à valider au sein du programme.

Recommandation : le comité des experts propose de repenser l'offre de cours afin de l'élargir.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 15 Le comité des experts constate que les stages ainsi que les activités pratiques apparaissent comme inégaux et peu cohérents avec le parcours choisi par l'étudiant, hormis pour la finalité didactique.

Recommandation : le comité des experts recommande d'offrir aux étudiants la possibilité de réaliser des stages pratiques, pour tous les parcours en général, sans renoncer à une multiplicité d'expériences. Ce faisant, il serait judicieux de mieux organiser au préalable le repérage des informations pertinentes pour un stage fructueux en Histoire de l'art et en archéologie.

- 16 Le comité des experts note que le cours d'introduction à l'informatique est peu orienté sur les réels besoins des étudiants d'Histoire de l'art et archéologie. Ces besoins relèvent d'une meilleure connaissance des bases de données, ainsi que d'une plus grande disponibilité des programmes de cartes et d'autres outils encyclopédiques.

Recommandation : le comité des experts propose de repenser le cours d'introduction à l'informatique de façon à mieux l'intégrer au programme de bachelier en Histoire de l'art et archéologie. Ce faisant, le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources financières afin de se procurer les programmes informatiques pertinents à l'atteinte des objectifs de ce cours.

- 17 En ce qui concerne la muséologie, le comité des experts regrette son accent théorique particulièrement prononcé. De plus, il note une limitation de cette discipline donnée par le label « historien de l'art ». Comprise sous une acception étroite, cette limitation risquerait d'exclure un aspect de la pratique, soit celui dans les musées dits sociaux (les musées de techniques, les musées de sciences naturelles, les musées à vocation sociale et historique, etc.).

Recommandation : le comité des experts propose de repenser l'équilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation en muséologie. Cette réflexion impliquerait un élargissement de la conception même du label disciplinaire en tenant compte de la pratique dans les musées dits sociaux.

d. Pour le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

- 18 Le comité des experts constate un décalage entre la perception des enseignants à propos du programme d'études, et celles des étudiants qui insistent sur un manque de cohérence dans le programme.

Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir aux motifs du décalage des perceptions à propos du programme d'études. Le Conseil des études pourrait mener cette réflexion qui impliquerait les membres du corps enseignant et les étudiants.

- 19 Le comité des experts regrette que la formation en musicologie connaisse un déséquilibre entre les aspects théoriques et pratiques. Puisque l'accent est mis sur une formation surtout intellectuelle, ce déséquilibre a comme effet de défavoriser la dimension professionnalisante.

Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir sur les objectifs et les modalités de la formation en musicologie, de façon à assurer un équilibre entre les aspects pratiques et théoriques de cette discipline.

- 20 Le comité des experts regrette le manque de stages en musicologie et déplore l'utilité discutable des stages d'archéologie pour les bacheliers en musicologie.

Recommandation : le comité des experts recommande d'envisager la collaboration avec certains lieux (à l'instar du MIM [Musée des instruments de musique], des Festivals, de l'Opéra, etc.) afin de proposer aux étudiants de musicologie des stages qui soient adaptés aux objectifs de leur formation.

- 21 Le comité des experts relève le décalage de niveau dans la formation musicale de base et pratique, entre les étudiants en musicologie et ceux du Conservatoire.

Recommandation: en tenant compte de la différence d'objectifs poursuivis par les deux programmes, le comité des experts propose de réfléchir aux acquis de formation en musicologie et d'y apporter, le cas échéant, les améliorations appropriées.

- 22 Le comité des experts regrette que la séquence du cours d'analyse et d'écriture soit inversée par rapport à la séquence au Conservatoire.

Recommandation : le comité des experts propose de repenser la planification des cours de sorte que les prérequis d'un enseignement soient systématiquement abordés antérieurement.

e. Pour le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation archéométrie)

- 23 Le comité des experts note la situation particulière des étudiants de la section de par le statut « hybride » de la formation, qui réunit les savoirs des sciences de la terre, de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Cette situation peut engendrer des effets sur leur formation et sur leur réussite.

Recommandation : le comité des experts juge qu'il serait opportun de réfléchir sur les causes et les conséquences de cette situation particulière des étudiants de la section archéométrie, et, le cas échéant, d'apporter des solutions pour régler ce problème.

- 24 Le comité des experts regrette quelques manques d'information sur les prérequis scientifiques, notamment en ce qui concerne l'acquisition des savoirs scientifiques de base en géologie, en chimie et en physique.

Recommandation : le comité des experts propose l'instauration d'un cours de mise à niveau scientifique des étudiants se destinant au master en Histoire de l'art et archéologie (orientation archéométrie). Ce cours sera préalable à l'admission au master et pourrait être suivi à l'été.

- 25 Le comité des experts signale l'absence de collaboration avec d'autres instituts de la Grande Région.

Recommandation : le comité des experts juge opportun d'établir des collaborations non-francophones avec Aachen et/ou Maastricht. Ces collaborations seraient pertinentes pour la réalisation de stages et pour élargir le cadre des pratiques archéométriques, notamment.

- 26 Le comité des experts souligne également l'absence de cours de statistiques, cours qui sont indispensables pour la gestion des données archéométriques.

Recommandation : le comité des experts suggère d'instaurer des cours de statistiques appliquées à la discipline ou de tirer parti d'une éventuelle future mineure en digital humanities.

- 27 Enfin, le comité des experts constate des problèmes d'horaires et de coordination entre les cours organisés au centre-ville (faculté de Philosophie et Lettres) et au Sart-Tilman.

Recommandation : le comité des experts juge qu'il serait opportun de constituer un comité ad hoc dont le mandat serait de faire l'état de l'ensemble de la situation et de proposer des solutions appropriées pour résoudre les problèmes d'horaires et de coordination.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts souligne le dévouement de l'ensemble du personnel, en particulier, le dévouement du personnel administratif qui constitue un soutien précieux pour le département.

b. Ressources matérielles

- 2 Le comité des experts salue, en ce qui concerne les bibliothèques :
 - les collections très riches et très diversifiées ;
 - le fait que, à partir du master, les étudiants aient la possibilité d'emprunter un nombre très important de ressources.
- 3 Le comité des experts note l'existence d'une plateforme informatique pour l'enseignement en ligne, plateforme relativement souple et adaptée aux différentes approches pédagogiques.
- 4 Enfin, le comité des experts signale la présence d'un équipement informatique et audiovisuel adéquat dans la plupart des salles d'enseignement.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts déplore la surcharge de travail du secrétariat qui entraîne une fragilité de fonctionnement administratif, mais également pédagogique et qui fait courir un risque d'essoufflement.

Recommandation : le comité des experts considère qu'il serait judicieux de renforcer le secrétariat, éventuellement avec la mutualisation d'un poste pour l'ensemble des programmes offerts par le département des Sciences historiques.

- 2 Pour un certain nombre d'enseignants au sein du département, le comité des experts remarque également une surcharge de travail, en particulier pour le personnel scientifique, certains atteignant un nombre d'heures d'enseignement incompatible avec la recherche.

Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources humaines supplémentaires, de façon à assurer un fonctionnement optimal de l'ensemble des programmes.

- 3 Enfin, le comité des experts constate l'absence de conseiller aux études dont la fonction serait de conseiller les étudiants sur les débouchés et les possibilités d'emploi pour ces secteurs.

Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources humaines supplémentaires consacrées à la fonction de conseiller aux études, de façon à assurer un placement optimal des étudiants en fin de cursus.

b. Ressources matérielles

- 4 Quelques problèmes de sécurité au travail, particulièrement au laboratoire d'archéométrie, ont été rapportés (par exemple, présence de scies et de foreuses à plusieurs mètres de hauteur).

Recommandation : le comité des experts propose de se conformer aux normes de sécurité régissant des aires de travail similaires dans le monde industriel.

- 5 La situation de la bibliothèque soulève des préoccupations, notamment en ce qui touche aux éléments suivants:
- des problèmes de vols sont signalés ;
 - la non-informatisation d'une partie des collections ayant des incidences sur leur consultation ;
 - la dispersion des sites qui suscite des problèmes en matière de consultation optimale ;
 - le manque de postes de travail à certains moments de l'année académique ;
 - les heures d'ouverture, notamment les soirs et les *week-ends* ;
 - le peu de ressources pour l'art contemporain.

Recommandation : le comité des experts estime qu'il pourrait être opportun de poursuivre le projet d'établir une bibliothèque sur un site unique, équipée d'un système antivol efficace et proposant des heures d'ouverture plus importantes. De plus, le comité des experts propose d'envisager dans les prévisions budgétaires, l'adjonction de ressources financières pour compléter les collections portant sur l'art contemporain.

- 6 Le comité des experts remarque que le fonds de fonctionnement ordinaire ne permet pas d'établir, par exemple, un plan de renouvellement de l'équipement informatique.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 Le comité des experts souligne l'ouverture des programmes à l'extérieur grâce aux visites, stages, voyages et expositions.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts regrette la faible participation à des échanges Erasmus. Cette faible participation semble découler d'un manque d'appui à leur réalisation.
- 2 Le comité des experts pointe par ailleurs que certains secteurs spécialisés ne sont apparemment pas ouverts à une démarche de valorisation des produits de la recherche.

Recommandation : selon le comité des experts, la possibilité de fournir des services à la collectivité sous une forme rémunérée pourrait servir à renforcer le cadre du personnel scientifique ou les programmes de recherche, notamment en archéométrie.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Parmi les forces reconnues, le comité des experts relève l'existence d'un plan stratégique quinquennal.
- 2 Le comité des experts note la désignation d'un Vice-recteur dédié à la qualité, ainsi que l'existence d'un Service de Management et d'Accompagnement à la Qualité (SMAQ).
- 3 Enfin, le comité des experts apprécie l'efficacité du service ULg Emploi qui semble plus particulièrement utilisé par les étudiants des programmes d'Histoire.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts constate que, dans le plan stratégique, le recrutement des personnels n'est pas argumenté en dehors du départ des ressources en place.

Recommandation : le comité des experts recommande de définir une politique de recrutement pour l'avenir, par spécialisation, en regard des objectifs poursuivis par les programmes et les demandes sociales.

- 2 Malgré une réflexion préalable engagée à l'occasion du rapport d'autoévaluation, le comité des experts regrette l'absence d'une prise de conscience efficace de la démarche qualité dans la rédaction du rapport d'autoévaluation, notamment par la collecte d'informations statistiques, par la concertation globale de l'ensemble des acteurs du département et par l'élaboration d'un plan d'actions pour les programmes – plan qui ne soit pas réduit à une simple pétition de principes.

Droit de réponse de l'établissement

Recommandation : établir un plan d'actions systématique, identifiant un ordre de priorité, un calendrier réaliste et des responsables susceptibles de s'impliquer au sein des tâches définies.

- 3 Le comité des experts déplore que le suivi des anciens n'ait pas été suffisamment élaboré, quoique cette situation semble moins problématique en histoire de l'art, grâce à l'implication de l'asbl *Art&Fact*. Les *feedbacks* des anciens étudiants sur les programmes ne sont pas pris en compte lors de la révision des programmes et des cours. Les avis des anciens étudiants et des représentants du monde professionnel ne sont pas exploités pour proposer des informations aux étudiants sur les débouchés.

*Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir de manière systématique au suivi des anciens, notamment en matière de consultation sur les débouchés et au moment de la révision des programmes. Cette réflexion pourrait impliquer, par exemple, l'asbl *Art&Fact* en histoire de l'art, et les membres d'un groupe similaire en histoire – soit un groupe se constituant d'anciens et de représentants du monde professionnel.*

Conclusion

Institution prestigieuse qui trouve son origine au ^{xix}^e siècle, l'Université de Liège et son département des Sciences historiques a su miser sur plusieurs atouts afin d'assurer son développement. Le premier d'entre eux, et le plus important, repose sur une forte conception de l'université comme institution : les corps enseignant et administratif sont pénétrés par l'idéal de leur mission de transmission du haut savoir, où l'enseignement et la recherche se fécondent mutuellement, où l'encadrement des étudiants constitue une priorité, où les notions de rigueur, d'esprit critique et de méthode font l'objet d'une valorisation certaine. Possédant un ancrage solide dans la région liégeoise d'où la majorité des étudiants proviennent, les membres du département des Sciences historiques partagent une vocation : soit celle de former au « métier » au sens noble du terme, que ce métier relève de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de la musicologie et de l'archéométrie. Cette vocation est un atout puissant, puisqu'elle oriente les pratiques et constitue l'armature des différents programmes offerts. Elle s'accompagne d'autres atouts, à l'instar d'un programme en archéométrie avec une solide réputation, d'une formation reconnue en musicologie ainsi que de programmes en histoire, en histoire de l'art et en archéologie.

Si ces atouts militent en faveur des programmes évalués, il n'en demeure pas moins que des améliorations gagneraient à être apportées. Ces problèmes relèvent surtout d'une actualisation peu efficace aux enjeux contemporains : ceux des disciplines en constante évolution, ceux des demandes sociales en mutation, ceux enfin des ressources qui ne correspondent plus aux exigences des besoins en matière d'enseignement. Bien sûr, la récente réforme de Bologne a bouleversé des repères traditionnels. Toutefois, il importerait de tenir compte de cette réalité universitaire actuelle puisqu'il en va de la nécessaire adéquation de la mission universitaire aux enjeux du siècle.

Droit de réponse de l'établissement

Devant l'évolution de la situation actuelle, les défis sont nombreux à relever pour les différents programmes évalués à l'ULg. Ils touchent d'abord à la place des « humanités », et entre autres de l'histoire, au sein de la société. La dévalorisation actuelle des sciences humaines, le désintérêt de l'enseignement secondaire pour l'histoire ainsi que l'absence de l'histoire de l'art et de l'archéologie parmi les matières enseignées au niveau secondaire, constituent des écueils à une formation optimale des étudiants.

Atout important et distinctif, l'ancrage liégeois de l'université peut également constituer un important défi lorsque des comportements défensifs et une valorisation de l'autarcie fondée sur une logique de concurrence prévalent. Dès lors, ce défi renvoie à une tendance à l'enfermement du département des Sciences historiques sur lui-même, en privilégiant des intérêts internes à celui-ci avec peu de rétroaction avec la société. La question de l'apprentissage des langues étrangères est particulièrement concernée par ce défi. La majorité des étudiants provenant de l'environnement liégeois et la participation aux échanges internationaux de type Erasmus étant largement limitée, l'apprentissage du néerlandais et de l'allemand, soit les deux langues parlées à proximité de Liège, reste lacunaire. De plus, cette tendance à l'enfermement du département sur lui-même ne lui assure pas une mise à jour avec les développements de l'enseignement supérieur sur le plan européen. Ce défi implique dès lors celui du dialogue : un dialogue entre membres de l'université – corps enseignant, administration, étudiants, anciens étudiants –, un dialogue aussi avec la société contemporaine – celle de la région liégeoise certes, mais aussi de la Grande Région et au-delà.

Enfin, l'allocation des budgets voués à l'enseignement universitaire, particulièrement en période de décroissance et de réforme institutionnelle, peut influencer lourdement sur la gestion et la planification des programmes. Elle peut ainsi ralentir le renouvellement des effectifs et inciter à la contractualisation du personnel. De plus, elle peut retarder la mise à jour des équipements : la bibliothèque ainsi que les services informatiques pourraient être visés au premier chef.

Néanmoins, la situation actuelle offre également des opportunités à saisir. Signe de la qualité du programme, l'accroissement des effectifs étudiants, jointe à l'enracinement liégeois de l'université, constituent des atouts. Ce faisant, le département devrait le rappeler, ce qu'il fait probablement, aux administrateurs pour obtenir les ressources nécessaires au fonctionnement de ses programmes. De plus, l'accroissement des effectifs et les

demandes sociales provenant de la région liégeoise peuvent être des incitatifs entre autres pour modifier les programmes en fonction des nouveaux besoins. Prévue par la réforme de Bologne et envisagée actuellement par la faculté de Philosophie et Lettre de l'ULg, l'organisation de mineures, à commencer par une concentration sérieuse sur les langues, pourrait être une opportunité intéressante à saisir en ce sens.

Qui plus est, Liège bénéficie d'une situation géographique enviable, avec la proximité de l'Allemagne – notamment la ville d'Aachen – et des Pays-Bas – Maastricht, Tilburg, Eindhoven. Dès lors, la transrégionalité existante, notamment avec le potentiel de synergie au sein de la Grande Région, s'avère un facteur important pour assurer une position enviable aux différents programmes du département des Sciences historiques : l'on songe ici au développement de partenariats éventuels impliquant les programmes d'Histoire de l'art et archéologie (orientations générale, musicologie et archéométrie). D'ailleurs, le projet stratégique, clair et prometteur, de construire un master interuniversitaire en musicologie est à soutenir fermement. Ce projet traduit la volonté de promouvoir une vision transparente, complémentaire et fédérative (« *win win* ») des trois universités proposant ce programme. De l'avis du comité des experts, l'établissement de ce master interuniversitaire en musicologie est impératif pour la survie de la musicologie au sein du département et de l'ULg.

EN SYNTHÈSE

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Forte conception de l'université : ancrage régional, mission de transmission du haut savoir, rigueur, esprit critique et méthode⇒ Fort engagement des enseignants dans l'encadrement et le suivi des étudiants⇒ Développement de cours en ligne⇒ Assise solide des connaissances visées par le programme et polyvalence de la formation en bachelier	<ul style="list-style-type: none">⇒ Peu de stimulation à l'apprentissage des langues⇒ Ouverture à la professionnalisation trop peu visible au sein des programmes⇒ Taux d'échec et d'abandon en B1 non perçu comme un problème⇒ Définition des débouchés non convergente avec la perception des anciens étudiants⇒ Finalités didactiques n'approfondissant pas certains aspects pratiques

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Envisager des modalités d'encadrement des étudiants qui relèveraient d'autres instances que celles des enseignants (de type conseiller aux études ou tutorat)⇒ Envisager l'établissement d'un parcours intégré pour l'apprentissage des langues vivantes⇒ Établir un système progressif d'ouverture à la professionnalisation des programmes⇒ Analyser les taux d'échec et d'abandon en B1 pour prendre les mesures nécessaires⇒ Développer une étude sur les débouchés réels occupés par les anciens⇒ Renforcer la part de didactique au sein des programmes

b. Bachelier et master en Histoire

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Rigueur et importance accordée à la maîtrise d'outils développant un esprit critique.⇒ Complémentarité entre les cours théoriques et les cours d'exercices.⇒ Accent mis sur le travail sur documents.⇒ Stages bien encadrés en finalité didactique⇒ Création d'un module dans le secteur des archives⇒ Cohérence du programme autour des missions de recherche et d'ancrage local	<ul style="list-style-type: none">⇒ Perpétuation des traditions historiques reposant sur des comportements défensifs sur le plan pédagogique et de la construction du programme⇒ Ancrage local freinant l'ouverture internationale des programmes⇒ Pas de réels stages en archivistique en finalité approfondie

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Développer une vision plus interdisciplinaire pour ouvrir l'histoire à d'autres disciplines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la faculté de Philosophie et Lettres⇒ Développer l'aspect consacré à l'histoire contemporaine et à l'environnement actuel au sein du programme⇒ Élargir les horizons du programme à des disciplines complémentaires, valorisables dans un secteur socioprofessionnel et plus ancrées dans la société⇒ Lancer une réflexion sur la multiplication des spécialités⇒ Concevoir un programme de stages en milieu de pratique pour l'option Archivistique

c. Bachelier et master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Grande diversité de contenus, de méthodes disciplinaires et pédagogiques, de modes d'évaluation et des types d'approches dans les enseignements ⇒ Ouverture du programme à la remise en question de nombreux éléments : ouverture aux majeures/mineures, à la didactique, à la professionnalisation ⇒ Importance accordée à la formation de base ⇒ Parcours offerts en muséologie et en archéométrie ⇒ Bachelier considéré comme une entité indépendante du cursus ⇒ Mise à disposition sur site d'outils pédagogiques : musée de la préhistoire, collections artistiques ⇒ Dès le B1, stages utiles pour la formation en histoire de l'art et archéologie ⇒ Muséologie : bon ancrage dans la société et les institutions, ouverture interdisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faible lisibilité du programme : définition peu claire, non collégiale ⇒ Peu d'ouverture à la pratique de la vulgarisation, de la communication de l'art vers un grand public ⇒ Quelques lacunes de formation aux nouvelles technologies (GIS, 3D) ⇒ Faible rapport avec certains secteurs de la conservation du patrimoine (restauration) ⇒ Manque d'une politique d'intégration interuniversitaire pour résoudre certains manques d'enseignement ⇒ Nombre limité de matières optionnelles ⇒ Stages et activités pratiques inégales et peu cohérentes, hormis pour les finalités didactiques ⇒ Cours d'introduction à l'informatique peu orienté sur les réels besoins des étudiants d'histoire de l'art et archéologie ⇒ Muséologie : accent trop prononcé sur la théorie, limitation donnée par le label « historien de l'art »

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer la cohérence pédagogique sur l'ensemble de la formation pour lutter contre la fragmentation, le manque de coordination entre les disciplines de l'orientation et les autres orientations ⇒ Renforcer le lien entre formation archéologique et programmes d'Histoire ⇒ Accélérer une politique d'ouverture en matière de vulgarisation et de communication de l'art, autour de priorités à déterminer ⇒ Renforcer l'utilisation des nouvelles technologies au sein des cours dédiés aux disciplines cadres ⇒ Favoriser les collaborations interuniversitaires ⇒ Repenser l'offre de cours afin de l'élargir ⇒ Offrir la possibilité de réaliser des stages pratiques, pour tous les parcours en général, sans renoncer à une multiplicité d'expériences ⇒ Mieux organiser le repérage des informations relatives aux stages ⇒ Repenser le cours d'introduction à l'informatique de façon à mieux l'intégrer au programme de bachelier en histoire de l'art et archéologie ⇒ Repenser l'équilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation en muséologie ; élargir la conception même du label disciplinaire

d. Bachelier et master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Insertion du programme dans un socle solide d'histoire de l'art et d'archéologie ⇒ Projet stratégique clair et prometteur de création d'un master interuniversitaire ⇒ Qualité des syllabus de musicologie ⇒ Existence d'une collaboration avec le Conservatoire royal de Liège pour les aspects pratiques de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Décalage entre la perception des enseignants et celles des étudiants concernant la cohérence du programme ⇒ Accent mis sur la formation intellectuelle à la défaveur de la dimension professionnalisante ⇒ Manque de stages en musicologie et utilité discutable des stages d'archéologie pour le bachelier de l'orientation musicologie ⇒ Décalage de niveau dans la formation musicale de base et pratique entre étudiants en musicologie et étudiants du Conservatoire ⇒ Séquence pédagogique inversée pour certains enseignements nécessitant des prérequis (cours d'écriture et d'analyse musicale)

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cerner les motifs de décalage de perception concernant la cohérence du programme en impliquant enseignants et étudiants ⇒ Repenser les objectifs et les modalités de la formation de façon à assurer un équilibre entre les aspects pratiques et théoriques de la discipline ⇒ Envisager de collaborer avec certains lieux du secteur musical pour proposer aux étudiants des stages adaptés aux objectifs de la formation ⇒ Repenser la planification des cours de sorte que les prérequis d'un enseignement soient systématiquement abordés antérieurement

e. Master en Histoire de l'art et archéologie (orientation archéométrie)

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Interdisciplinarité du programme ⇒ Caractère spécifique et unique de la formation organisée dans une perspective humaniste, avec une forte coloration scientifique, ce qui est unique en Europe ⇒ Participation des étudiants à la vie scientifique, notamment par le biais de colloques ⇒ Collaborations avec des musées et des institutions étrangères (Bordeaux et Auxerre) ⇒ Vitrine internationalement reconnue dans le domaine de la dendrochronologie 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Isolement des étudiants de la section de par le statut « hybride » de la formation ⇒ Quelques manques d'information sur les prérequis scientifiques du programme ⇒ Absence de collaboration avec d'autres instituts similaires de la Grande Région ⇒ Absence de cours de statistiques ⇒ Problèmes d'horaires, de coordination entre les cours organisés au centre-ville et au Sart-Tilman

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier les causes et conséquences de l'isolement des étudiants de la section et y apporter des solutions ⇒ Instaurer un cours de mise à niveau scientifique, préalable à l'admission au master ⇒ Établir des collaborations non-francophones ; utiliser ces collaborations pour la réalisation de stages et pour élargir le cadre des pratiques archéométriques ⇒ Instaurer des cours de statistiques appliquées à la discipline ou tirer parti d'une éventuelle future mineure en <i>digital humanities</i> ⇒ Faire l'état de l'ensemble des difficultés d'horaires et de coordination pour ce programme et y remédier

f. Opportunités et risques pour l'ensemble des programmes évalués

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none">⇒ Accroissement des effectifs étudiants⇒ Enracinement liégeois du département⇒ Projet facultaire d'organiser des mineures qui pourraient permettre de concentrer davantage les efforts sur l'apprentissage des langues vivantes et sur l'aspect professionnalisant des programmes⇒ Situation géographique enviable (proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none">⇒ Dévalorisation générale des sciences humaines, des « humanités », au sein de la société⇒ Désintérêt de l'enseignement secondaire pour l'histoire⇒ Absence de l'histoire de l'art et de l'archéologie comme matières dans l'enseignement secondaire⇒ Ancrage liégeois engendrant une tendance à l'enfermement du département sur lui-même⇒ Impact de la période de décroissance et de réforme institutionnelle sur l'allocation des budgets voués à l'enseignement universitaire

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : On lira ici non pas le droit de réponse originel du Département des Sciences historiques, communiqué à l'AEQES le 17 mai 2013, mais le droit de réponse avec les modifications demandées par les experts pour qu'il puisse être publié sur ce site.

Nous tenons à remercier l'AEQES et ses experts pour nous avoir engagés dans une « démarche qualité ». Menée collectivement, la réflexion nous a notamment permis de dégager un consensus sur le dénominateur commun de nos pratiques d'enseignement, nous incitant à en augmenter encore la cohérence ; cette réflexion partagée a également permis de mettre en évidence certaines difficultés de nos étudiants qui relèvent de l'organisation du cursus. Nous souscrivons pleinement à la suggestion des experts invitant l'institution à nous donner les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre d'une pédagogie de la réussite.

Si nous ne cachons pas notre surprise à la lecture de certains jugements (« défensif », « autarcique », « enfermement ») qui, dans leur caractère général, ne nous semblent pas suffisamment étayés, nous porterons la plus grande attention aux recommandations formulées afin d'améliorer notre offre d'enseignement.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
4	1 ^{er}	a.2.	Recommandation : « ... <i>d'autres instances que celles des enseignants</i> », nous supposons que les experts regroupent sous cette catégorie le personnel académique et les assistants. « ... <i>tutorat par des étudiants plus avancés...</i> » : nous recourons déjà aux services d'élèves moniteurs rémunérés et d'un assistant pédagogique ; la fonction de conseiller aux études est assurée par l'institution dans son ensemble (Service Guidance Études) et non par les départements.
6	1 ^{er}	a.2.	Nous réfutons l'affirmation selon laquelle l'agrégation, à travers la finalité didactique, n'est « <i>pas considérée en soi comme un parcours, mais comme un <u>pis-aller</u></i> ». Suivant le décret qui organise notre enseignement (article 16 §4 du décret du 31 mars 2004, <i>Moniteur belge</i> du 18 juin 2004), la finalité didactique se voit attribuer 30 crédits sur les 120 crédits que compte le deuxième cycle de masters ; à cet égard, l'expression « <i>pis-aller</i> » paraît inappropriée puisque nous respectons simplement les prescrits légaux.
7	1 ^{er}	a.2.	Recommandation : « ... <i>le système de mineures envisagé dans les prochaines années par la faculté peut être utile pour ouvrir à certaines disciplines appréciées du monde de l'emploi (par exemple, l'économie ou la gestion des ressources humaines)...</i> » ; dans l'état actuel du projet adopté par la Faculté de Philosophie et Lettres, cette ouverture est explicitement exclue.
7	1 ^{er}	a.3.	Le département conteste l'affirmation suivante : « le taux d'échec et d'abandon en première année de bachelier ne semble pas être perçu comme un problème par le corps enseignant ». Il souligne que rien, dans les rapports transmis ni les échanges en panels avec les enseignants, ne vient l'étayer.
7	1 ^{er}	a.5.	« <i>Concernant la finalité didactique (...), le comité des experts note que <u>certains outils pratiques</u> ne font pas l'objet d'un approfondissement (...)</i> », sans toutefois préciser quels sont ces outils. Il nous est donc malaisé de réagir à cette remarque. Deuxièmement, nous pensons qu'il y a lieu de clairement distinguer, dans l'évaluation de la finalité didactique, les modalités qui relèvent des cours du tronc commun (15 ECTS), et en particulier de la didactique générale, amenée à former à un aspect comme celui, notamment visé, de la gestion des groupes, et les modalités de la formation en didactique disciplinaire (15 ECTS), qui elle seule est liée au cursus évalué.

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

7 16 Id.	1 ^{er} Conclu- sion	b.6.	Certains jugements insuffisamment étayés émaillent ce paragraphe. Ils ont été relevés dans le commentaire général. Les enseignants de la filière ne se reconnaissent pas dans le portrait que le rapport des experts dresse d'eux et de leur travail. En outre, ils ne voient pas sur quelles observations/informations se fondent les experts pour suggérer que les pratiques de l'histoire et les savoirs ne sont pas actualisés et devraient donc l'être. Ils réfutent cette observation.
7	1 ^{er}	b.6.	2 ^e recommandation : « Le comité des experts propose également de développer l'aspect consacré à l'histoire contemporaine et à l'environnement actuel ». Le développement des recherches et des études sur la transmission de la mémoire, et donc sur la présence du passé dans nos sociétés contemporaines, est en cours de croissance et de renforcement, via la mise sur pied d'un Centre de Recherches et d'Etudes sur la Transmission de la Mémoire rendu opérationnel très prochainement.
7	1 ^{er}	b.6.	3 ^e recommandation : cf. supra, 7 1 ^{er} a.2.
8	1 ^{er}	b.6.	4 ^e recommandation. L'expression « des enseignements redondants » est aussi étonnante que contestable. Programmes et engagements pédagogiques indiquent clairement l'absence de cours qui feraient « double emploi ». Les exemples de « redondance » donnés par les experts dans leur première réaction à notre droit de réponse témoignent d'une évidente incompréhension. Les cours d'Exercices d'histoire de niveau I et niveau II en B2 et B3 sont, comme leur nom l'indique, des cours basés sur la <i>progressivité</i> et la <i>diversité des objectifs</i> . L'apprentissage du métier d'historien repose assurément sur cette double articulation et sur la poursuite, en B3, d'une formation à la recherche initiée en B2. En ce qui concerne l'autre exemple donné, <i>Eléments d'heuristique appliquée</i> et <i>Heuristique appliquée</i> , il nous suffira d'indiquer que ces deux cours ne sont pas destinés au même public : le premier est au programme du Master en 1 an (60 crédits) et le second, du Master en 2 ans, finalités approfondie et didactique. De nouveau, il ne peut donc être question ici de redondance.
8	1 ^{er}	b.7.	Nous pensons que l'ancrage local des programmes est surestimé par les experts ; par ailleurs, le recours aux ressources documentaires extérieures à la région est toujours favorisé, dans les limites des contraintes matérielles qui pèsent sur les étudiants (coût des transports, temps de déplacement).
8	1 ^{er}	d.10.	S'agissant de la vulgarisation et la communication vers le grand public, l'Université de Liège va résolument dans cette direction, avec la création récente des cours de communication du savoir scientifique et d'interprétation du patrimoine (formation de guides-conférenciers).
9	1 ^{er}	d.12.	Voir ci-dessus (6, 1 ^{er} , a.2). Dans le domaine du patrimoine architectural, il faut aussi noter que le nombre de diplômés employés à l'administration <i>ad hoc</i> (Région wallonne) et à la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles est supérieur à la proportion relative des historiens de l'art et archéologues diplômés par les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
9	1 ^{er}	d.13.	Nous ne comprenons pas sur quelles observations se fondent les experts pour noter un manque d'intégration interuniversitaire dans l'enseignement de l'histoire de l'art contemporain alors que, d'une part, les deux enseignants assumant cette charge sont respectivement professeur et chargée d'enseignement dans deux autres universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles et que, d'autre part, des collaborations interuniversitaires (y compris au-delà des frontières belges) apparaissent en nombre dans leur parcours de chercheur et d'enseignant. Il est aussi à relever que plusieurs cours figurant au programme, portant sur des matières que d'autres universités intègrent directement dans des filières relatives à l'histoire de l'art actuel (art vidéo, arts numériques, photographie, voire cinéma) sont donnés, en parfaite entente et concertation, par des collègues relevant du Département des Arts et Sciences de la Communication.
9 15	1 ^{er} 4	d.14. Amélio- ration,	Ce point nous semble peut-être contredire le constat de fragmentation posé p. 8, 1 ^{er} , d.9. « ... le comité des experts regrette l'absence d'une prise de conscience efficace de la

		2	démarche qualité dans la rédaction du rapport d'autoévaluation, notamment par la collecte d'informations statistiques ». Cette dernière relève, dans notre institution, d'une cellule ad hoc (dite cellule Radius) et non de la responsabilité du département évalué ; notons cependant que ce dernier a pris l'initiative de récolter et de traiter certaines données brutes pour répondre aux demandes de la grille d'évaluation.
--	--	---	---

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

J.-P. DUCHESNE
(Coordonnateur HAA)
[Signature]



J.-L. KUPPER
[Signature]

Ph. RAYMON
Coordonnateur HISTOIRE

[Signature]
J. WINAND
Doyen

Faculté de Philosophie et Lettres
Le Doyen
Pl. du XX Août, 7 - Bât. A1
4000 LIEGE